



# Regards

sur Flourens

Flourens,  
vue champêtre  
sur fond pyrénéen

n° 33

Juin  
2011

Magazine d'informations municipales



# Le mot du Maire



## Une gestion au service du public

Le 28 avril dernier le Conseil municipal a voté à l'unanimité des présents le budget 2011.

La loi de finances 2010 a engagé une véritable refonte du système de fiscalité locale avec deux axes majeurs :

- La suppression de la taxe professionnelle et son remplacement par la cotisation économique territoriale ;
- Une redistribution des impôts locaux entre les différentes collectivités.

En 2011, la réforme entre pleinement en vigueur.

Après cette recombinaison des ressources fiscales des collectivités locales et des EPCI, l'État enclenche une deuxième vague de mutations :

- Le gel de ses concours financiers : l'État s'était engagé à une progression des concours financiers qu'il verse aux collectivités locales du niveau de la moitié de l'inflation. Ce contrat est remis en cause : les concours financiers sont gelés pendant 3 ans. Compte tenu de l'érosion monétaire il s'agit d'une véritable baisse des dotations.
- La réforme des collectivités locales à l'issue incertaine à ce jour.

L'enjeu, pour Flourens, est donc de concilier un programme d'investissement conforme à nos engagements et des marges de manœuvre incertaines et resserrées.

Par ailleurs l'entrée de la commune dans la Communauté Urbaine du Grand Toulouse (CUGT) nous a obligés à mener une réflexion sur notre politique fiscale.

Conformément à nos engagements nous avons souhaité, malgré toutes les contraintes qui nous entourent, poursuivre notre politique de modération fiscale.

Le budget 2011 a donc été établi avec un principe majeur : **pas d'augmentation des taux communaux**. Ceux-ci seront donc réajustés à la baisse pour ne pas que l'entrée de la commune dans la CUGT, et sa fiscalité associée, coïncide avec une augmentation fiscale pour les administrés.

L'essentiel du budget d'investissement 2011 portera sur le démarrage des études pour la création de la salle omnisports, l'agrandissement des ateliers municipaux, la création d'une aire de jeux pour enfants au bord du lac, la rénovation des toilettes publiques au bord du lac.

Maîtrise des charges, de l'endettement, de la fiscalité locale et maintien de la politique d'investissement sont et restent au cœur de la gestion budgétaire de la Municipalité.

Didier Cortes, Maire

## Regards sur Flourens

Contact mairie  
 mairie@flourens.fr  
 info-comm@flourens.fr  
 05 61 83 60 19  
 site : www.flourens.fr

Comité éditorial  
 Rudolphe Bert  
 Anne-Lise Camus  
 Didier Fériel  
 Marie-Claire Labédan  
 Monique Routaboul

Photos : Mairie

Conception, réalisation  
 MicroSophia Communication  
 05 62 71 01 26

# État de catastrophe naturelle (juillet - septembre 2009)

La reconnaissance d'état de catastrophe naturelle a été demandée pour la commune suite à des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse puis réhydratation des sols pour la période de juillet à septembre 2009. Les critères nécessaires à la reconnaissance de

l'état de catastrophe naturelle n'ayant pas été remplis (teneur en eau des sols ou occurrence statistique du phénomène), la demande n'a pas pu faire l'objet d'un avis favorable pour cette période.

## Inauguration de l'école élémentaire

Le 11 février Didier Cortes et Pierre Izard, Président du Conseil Général, ont inauguré notre nouvelle école baptisée Claude Gonzales, en présence du représentant de l'Inspecteur d'Académie, des enseignants, des enfants, des parents d'élèves et d'un nombreux public ainsi que sa famille.



## Programme Local de l'Habitat du Grand Toulouse (PLH)

Le PLH 2010-2015 du Grand Toulouse a été adopté en conseil de communauté le 17 mars. Ce programme, qui est élaboré avec les communes, les professionnels de l'habitat et les habitants, permettra d'appliquer sur le territoire du Grand Toulouse une politique de l'habitat concertée et cohérente.

Le scénario global de développement de l'habitat retenu dans le cadre du PLH s'appuie sur l'objectif d'accompagner l'accueil des habitants

supplémentaires attendus à l'horizon 2030.

Ce scénario s'inscrit dans la perspective d'une croissance importante et rapide de l'agglomération en retenant un objectif de 6000 logements par an sur la période 2010/2015 pour atteindre 6200 logements en 2015.

Le document du PLH (consultable et téléchargeable sur le site du Grand Toulouse) est à la disposition du public dans toutes les mairies membres de la Communauté Urbaine.



2010-2015  
LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT  
DU GRAND TOULOUSE



# Le budget

L'exercice budgétaire mené en avril de chaque année est toujours pour les municipalités un exercice difficile car il s'agit d'une part de clore l'exercice de l'année antérieure et d'autre part d'arbitrer des choix pour l'exercice à venir.

Cet exercice est d'autant plus contraignant cette

année que la réforme de l'État concerne la suppression de la Taxe Professionnelle. Au delà, il faut rendre le budget lisible et compréhensible pour un lecteur peu aguerri aux règles et usages comptables des collectivités.

Nous avons essayé d'être pédagogiques et exhaustifs.

## Compte administratif de la commune 2010

### Balance générale récapitulative du compte administratif 2010

	Recettes	Dépenses	Différence
<b>Fonctionnement</b>			
- opérations réelles	1 942 374,33 €	1 390 282,17 €	
- opérations d'ordre	8 709,60 €	12 297,60 €	
<b>Total exercice 2010</b>	<b>1 951 083,93 €</b>	<b>1 402 579,77 €</b>	<b>548 504,16 €</b>
- affectation N-1 (Excédent de fonctionnement de 2009)	252 270,13 €		
<b>Total fonctionnement</b>	<b>2 203 354,06 €</b>	<b>1 402 579,77 €</b>	<b>800 774,29 €</b>
<b>Investissement</b>			
- opérations réelles	897 204,44 €	1 021 182,99 €	
- opérations d'ordre	20 513,60 €	8 709,60 €	
- affectation N-1 (Excédent de fonctionnement de 2009)	250 000,00 €		
<b>Total exercice 2010</b>	<b>1 167 718,04 €</b>	<b>1 029 892,59 €</b>	<b>137 825,45 €</b>
- affectation N-1 (Excédent d'investissement de 2009)	209 937,00 €		
<b>Total investissement</b>	<b>1 377 655,04 €</b>	<b>1 029 892,59 €</b>	<b>347 762,45 €</b>
<b>Résultat exercice 2010</b>			<b>1 148 536,74 €</b>
<b>Restes à réaliser</b>			
	<b>2009</b>		
Investissement sous mandats	230 000,00 €	233 000,00 €	
Groupe scolaire			
Mobilier école élémentaire	24 353,00 €		
Mobilier CLAE	1 885,00 €		
Photocopieur école élémentaire	855,00 €		
Photocopieur Mairie	855,00 €		
	<b>2010</b>		
Toiture église de la Madeleine	11 361,00 €		
PC + logiciel centres de loisirs	2 500,00 €		
<b>Total</b>	<b>271 809,00 €</b>	<b>233 000,00 €</b>	<b>38 809,00 €</b>
<b>Résultat cumulé</b>			<b>1 187 345,74 €</b>

252 270 = 502 270 (Excédent total de fonctionnement de 2009) - 250 000

# Comparaison Comptes Administratifs 2005/2010

budget communal

5

## Fonctionnement

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Charges à caractère général</b>	<b>489 983,35 €</b>	<b>539 208,30 €</b>	<b>514 137,38 €</b>	<b>598 351,03 €</b>	<b>541 601,82 €</b>	<b>456 165,26 €</b>
Fournitures entretien (Produits écoles + salle des fêtes + bâtiments communaux + voirie)	2 451,04 €	6 486,07 €	4 042,88 €	5 922,21 €	12 028,58 €	7 303,74 €
Livres, disques, cassettes, autres (Bibliothèque municipale)	1 409,06 €	2 316,51 €	3 145,62 €	3 481,47 €	3 639,29 €	3 580,60 €
Fournitures scolaires			10 174,91 €	10 881,00 €	9 455,99 €	14 750,50 €
Fournitures administratives			1 376,68 €	2 987,94 €	3 438,74 €	2 346,98 €
Energie-électricité			70 174,70 €	65 531,04 €	78 362,00 €	72 968,15 €
Entretiens de voies et réseaux (Illuminations fin d'année, Déchets verts, encombrants, OM, réparation éclairage public...)	49 636,31 €	69 083,69 €	43 058,05 €	70 327,62 €	57 647,95 €	59 779,11 €
Entretien matériel roulant (Réparation 205, partner, pneus,...)	3 308,35 €	5 838,18 €	2 112,05 €	5 265,08 €	6 962,81 €	1 670,27 €
Maintenance (Espaces verts communaux, photoc, chauffage école, abribus, guirlandes Noël, réseau TV, tableau église...)	32 691,11 €	40 498,61 €	33 314,62 €	34 907,63 €	22 573,48 €	15 750,53 €
Fêtes et cérémonies (Apéritifs communaux, frais d'animation, SACEM, Noël écoles...)	7 317,38 €	19 735,01 €	10 538,98 €	11 377,36 €	10 547,52 €	22 057,63 €
Remboursement autres organismes (Léo-Lagrange, SITPRT)	150 748,00 €	162 670,52 €	147 554,76 €	220 377,54 €	66 854,61 €	25 867,00 €
<b>Charges de personnel</b>	<b>397 799,71 €</b>	<b>417 667,68 €</b>	<b>431 089,92 €</b>	<b>419 543,25 €</b>	<b>632 705,35 €</b>	<b>669 509,06 €</b>
Personnel titulaire	254 826,50 €	276 611,82 €	279 669,18 €	275 669,81 €	311 809,01 €	317 258,02 €
Personnel non titulaire	17 925,16 €	7 335,41 €	12 513,34 €	9 940,05 €	127 636,50 €	137 671,49 €
URSSAF	38 558,38 €	40 177,36 €	43 979,66 €	42 874,26 €	75 013,21 €	79 253,96 €
Cotisation caisse retraite	49 533,96 €	55 550,76 €	53 036,29 €	50 153,48 €	56 441,90 €	62 037,46 €
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>159 909,75 €</b>	<b>260 814,67 €</b>	<b>257 680,02 €</b>	<b>275 779,40 €</b>	<b>299 870,30 €</b>	<b>216 317,29 €</b>
Contribution organ. regroupés (Crèche, Syndicats)	29 043,09 €	164 282,08 €	159 127,91 €	166 281,26 €	185 864,87 €	102 272,44 €
CCAS	5 866,00 €	3 500,00 €	5 500,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
Subventions	14 945,00 €	12 672,00 €	11 914,00 €	17 048,00 €	17 410,00 €	17 410,00 €
<b>Charges financières (Commune, Syndicats)</b>	<b>38 032,89 €</b>	<b>47 370,52 €</b>	<b>43 772,60 €</b>	<b>39 377,18 €</b>	<b>32 002,20 €</b>	<b>28 063,18 €</b>

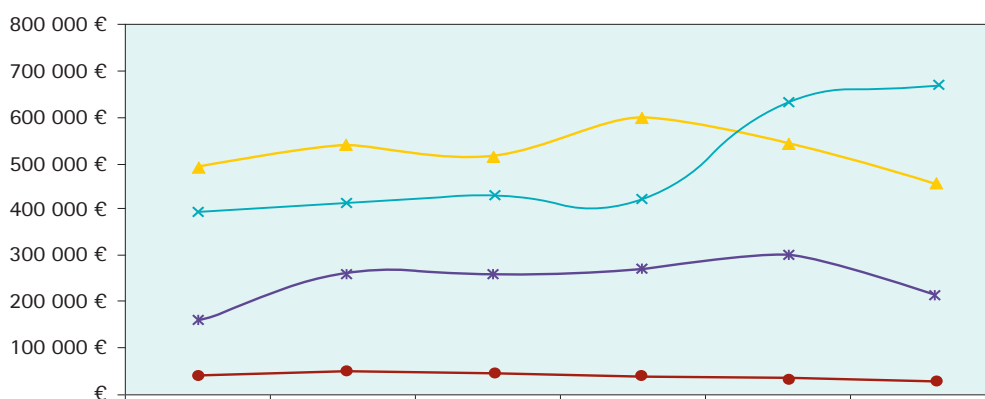
**Commentaires** sur l'évolution des comptes administratifs de 2005 à 2010. Les charges à caractère général ont baissé de 7 %. La gestion rigoureuse de nos dépenses en est la cause principale.

L'augmentation des charges de personnel, à partir de 2009, résulte de la municipalisation des services « Enfance-Jeunesse » (ALAE, ALSH, CAJ) et de l'embauche de personnel supplémentaire pour être en conformité avec la législation en termes d'encadrement des enfants. En contre partie la participation de la commune auprès de la Fédération

Léo-Lagrange a baissé.

Les autres charges de gestion courante ont augmenté de 35 %. Cela correspond, à partir de 2006, aux frais de fonctionnement de la crèche intercommunale. Ces frais sont compensés par l'attribution d'une subvention de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne dans le cadre du contrat enfance.

Les charges financières ont baissé de 26 %. C'est le résultat de notre politique de désendettement de la commune menée depuis 2001.



	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Charge à caractère général	489 983 €	539 208 €	514 137 €	598 351 €	541 602 €	456 165 €
Charges de personnel	397 800 €	417 668 €	431 090 €	419 543 €	632 705 €	669 509 €
Autres charges de gestion courante	159 910 €	260 815 €	257 680 €	275 779 €	299 870 €	216 317 €
Charges financières	38 033 €	47 371 €	43 773 €	39 377 €	32 002 €	28 063 €

# Endettement de la commune 2001/2009

## Totalité de la dette\*

### Commentaire

La totalité de la dette qui s'élevait à 992 000 € en 2001 a été ramenée à 610 000 € en 2009 tout en créant des investissements nécessaires correspondant aux besoins des Flourensois(es) :

- Club-house pour le club de football ;
- Crèche intercommunale et groupe scolaire élémentaire.

La dette totale par habitant en 2009 est largement inférieure à la dette totale par habitant des communes de même strate (Communes entre 500 et 2 000 habitants) en France : 350 € contre 899 €. Cela permet d'envisager des emprunts supplémentaires tout en se maintenant en dessous de la moyenne nationale.

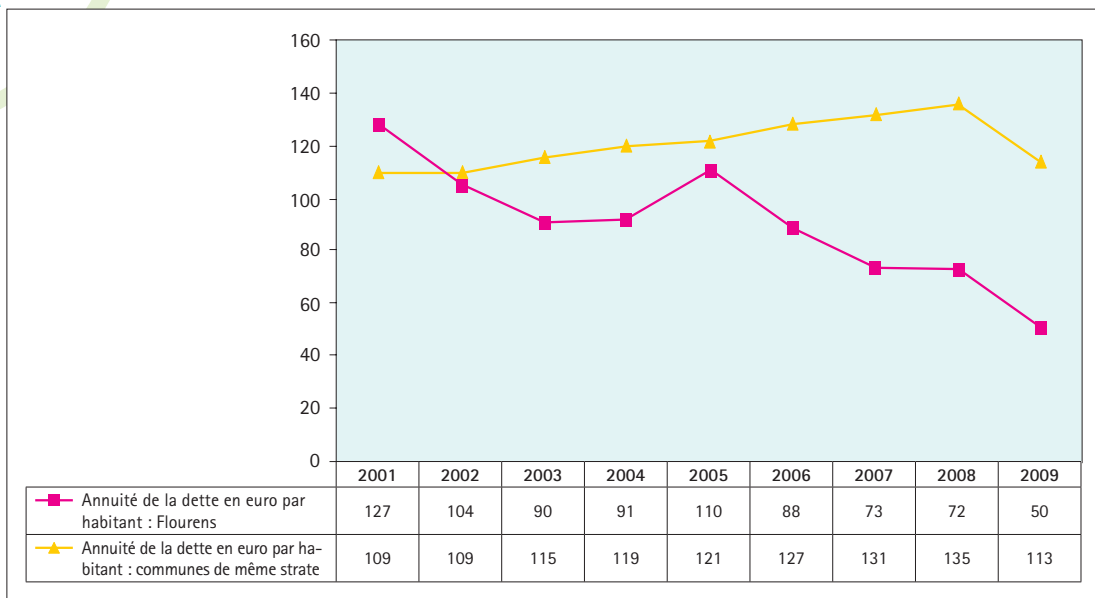


## Annuité de la dette\*

### Commentaire

L'annuité de la dette par habitant est passée de 127 € par habitant en 2001 à 50 € par habitant en 2009. Elle était supérieure en 2001 à l'annuité de la dette des communes de même strate. (Communes entre 500 et 2 000 habitants) en France : 127 € pour Flourens contre 109 € pour les autres communes.

En 2009 l'annuité de la dette des habitants de Flourens est largement inférieure (près de 56% en moins) à l'annuité de la dette des habitants des communes de même strate en France : 50 € pour Flourens contre 113 € pour les autres communes.



\* Source: Ministère des finances.

# Une fiscalité partagée à pression fiscale égale

## Nouveau taux communal 2011 = Ancien taux communal 2010 - taux CUGT 2011

La fiscalité partagée, ou mixte, consiste à partager le produit de la fiscalité des ménages (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti) entre les 37 communes du Grand Toulouse.

La communauté urbaine s'est engagée à ce qu'il n'y ait pas d'augmentation d'impôts.

Pour le contribuable, ça ne va rien changer.

À Flourens par exemple, le taux des trois taxes baisse : 9,83 % (13,85 % auparavant) pour la taxe d'habitation ; 9,98 % pour le foncier bâti et 53,2 % pour le foncier non-bâti. Mais la différence est compensée par ce que perçoit la communauté urbaine.

	Ancien taux communal 2010	Taux CUGT 2011	Nouveau taux communal 2011
Taxe d'habitation	13,85 %	4,02 %	9,83 %
Foncier bâti	15,16 %	5,18 %	9,98 %
Foncier non bâti	77,34 %	24,14 %	53,20 %

## Taxes 2011

### Evolution des taxes depuis 2004

Principe : + 2 % tous les deux ans

2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
2 %	0 %	2 %	0 %	2 %	0 %	2 %	0 %

### Taux

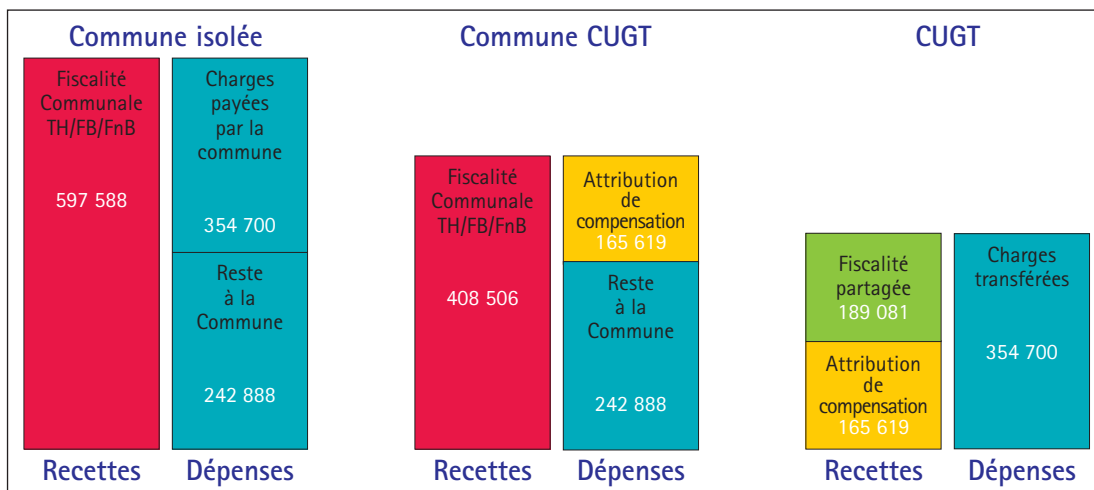
TAXES	Taux moyens communaux 2010 au niveau :		Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2010	Taux Flourens					2011 + 0%	Évolution annuelle moyenne
	National	Départemental		2002-2003	2004-2005	2006-2007	2008-2009	2009-2010		
Taxe habitation	23,54 %	25,49 %	49,39 %	12,79 %	13,05 %	13,31 %	13,58 %	13,85 %	Fiscalité partagée	2002-2011
Foncier bâti	19,67 %	21,69 %	49,05 %	14,00 %	14,28 %	14,57 %	14,86 %	15,16 %		
Foncier non bâti	48,18 %	90,25 %	196,73 %	71,44 %	72,87 %	74,33 %	75,82 %	77,34 %		
Taxe professionnelle		>>	32,26 %	15,19 %	15,49 %	15,80 %	16,12 %	Annulé	Annulé	
Taux relais / CFE*								16,44 %	16,44 %	

\* La Cotisation Foncière des Entreprises remplace la Taxe professionnelle.

## Charges transférées

Le schéma ci-dessous montre l'absence d'impact financier au niveau de la commune avec le passage en communauté d'agglomération. Les charges sont les « frais » engendrés par les différentes adhésions aux syndicats (ordures ménagères, assainissement, transports...), les salaires, ... et cou-

vertes par le prélèvement de taxes auprès des administrés (Taxe d'habitation, foncière...). Le passage en Communauté urbaine et donc le transfert des charges syndicales est intégralement reporté à la CUGT, les autres besoins financiers restants à charge de la commune avec le budget adéquat.

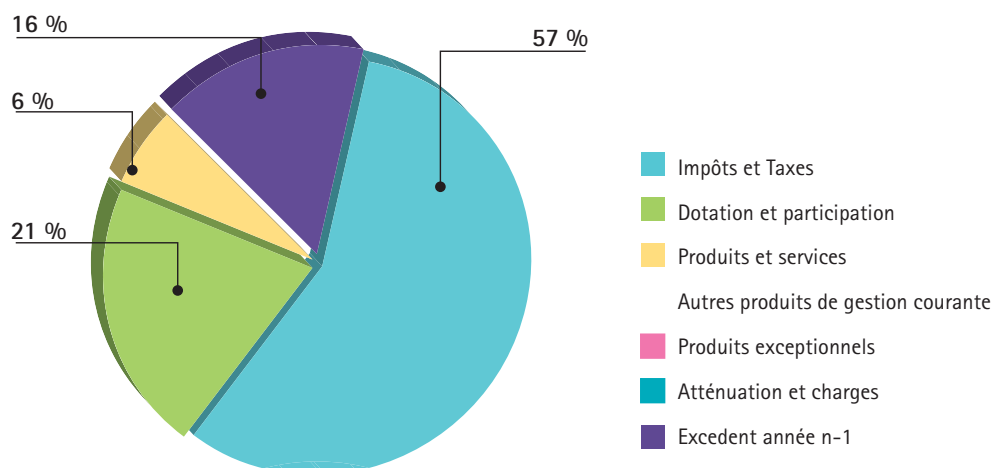


# Budget de fonctionnement 2010/2011

Les recettes programmées pour la section de fonctionnement pour 2011 sont les suivantes :

RECETTES	PRÉVISIONS 2011
Impôts et Taxes	1 087 799,00 €
Dotation et participation	393 075,00 €
Produits et services	110 350,00 €
Autres produits de gestion courante	520,00 €
Produits exceptionnels	100,00 €
Atténuation et charges	
Excedent année n-1	310 274,00 €
<b>Total des recettes</b>	<b>1 902 118,00 €</b>

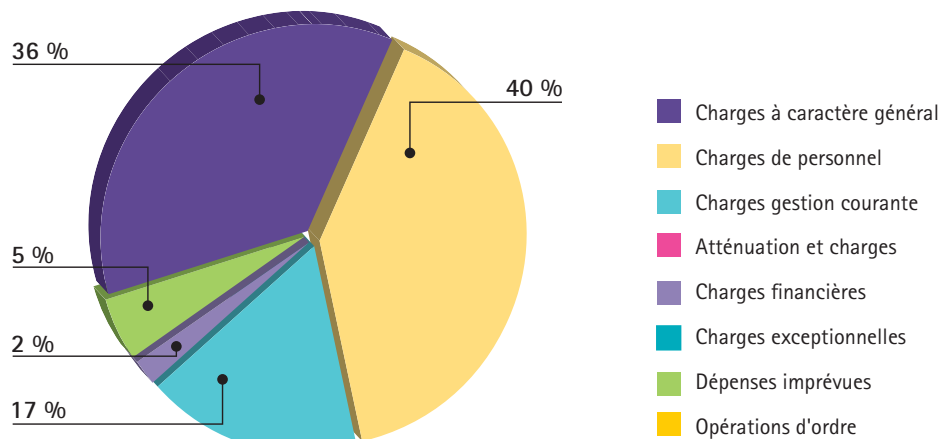
Recettes de fonctionnement (budget primitif 2011)



Les dépenses programmées pour la section de fonctionnement pour 2011 sont les suivantes :

DÉPENSES	PRÉVISIONS 2011
Charges à caractère général	674 000,00 €
Charges de personnel	765 255,00 €
Charges gestion courante	315 150,00 €
Atténuation et charges	- €
Charges financières	39 200,00 €
Charges exceptionnelles	200,00 €
Dépenses imprévues	100 095,00 €
Opérations d'ordre	8 218,00 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 902 118,00 €</b>

Dépenses de fonctionnement (budget primitif 2011)



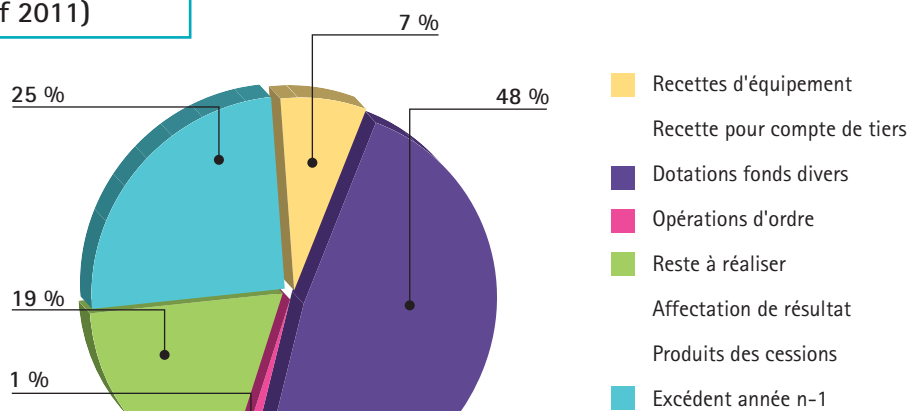


# Budget d'investissement 2010/2011

Les recettes programmées pour la section d'investissement pour 2011 sont les suivantes :

RECETTES	PRÉVISIONS 2011
Recettes d'équipement	97 572,00 €
Recette pour compte de tiers	
Dotations fonds divers	676 567,00 €
Opérations d'ordre	8 218,00 €
Emprunts	
Reste à réaliser	271 809,00 €
Affectation de résultat	
Produits des cessions	
Excédent année n-1	1 401 928,00 €

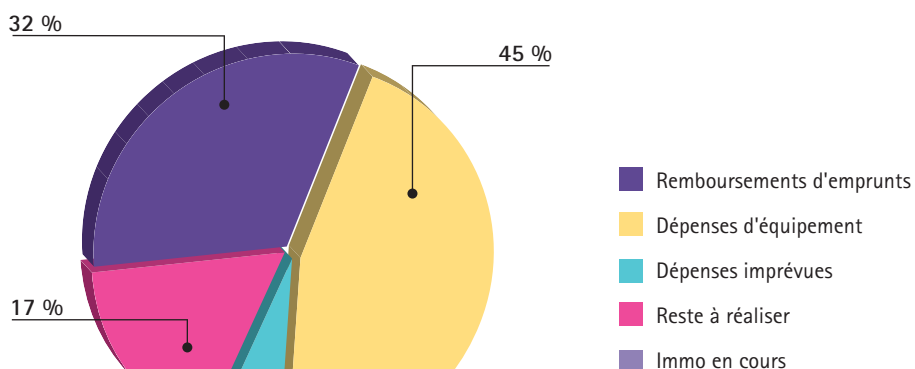
Recettes d'investissement (budget primitif 2011)



Sur la base des recettes programmées en 2011, la répartition des dépenses votées est la suivante :

DÉPENSES	PRÉVISIONS 2011
Remboursements d'emprunts	445 993,00 €
Dépenses d'équipement	632 070,00 €
Dépenses imprévues	90 865,00 €
Reste à réaliser	233 000,00 €
Immo en cours	
Total des dépenses	1 401 928,00 €

Dépenses d'investissements (budget primitif 2011)



# Subventions aux coopératives scolaires et associations

10

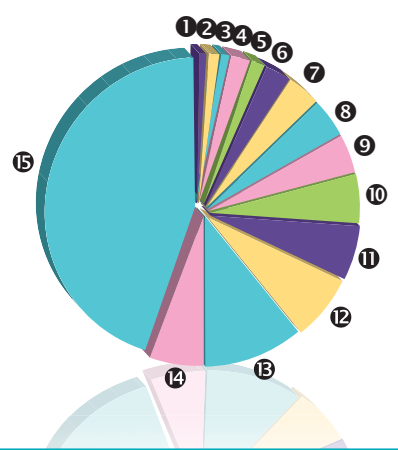
## SUBVENTIONS 2011

1 Flourens notre village	150,00 €
2 Scrap 31	150,00 €
3 Bibliothèque	190,00 €
4 Dose d'Art Scénic (Théâtre)	300,00 €
5 GFF (Gymnastique)	150,00 €
6 FCPE	400,00 €
7 Florus	500,00 €
8 Boule Rouillée (pétanque)	600,00 €
9 Anciens combattants	600,00 €
10 ASDFL (Football)	750,00 €
11 TMF (Tennis)	800,00 €
12 ACCA (Chasse)	1 000,00 €
13 Les Colverts	1 500,00 €
14 ATA (Troisième Age)	840,00 €
15 Comité des Fêtes	6 300,00 €
<b>Total associations Flourens</b>	<b>14 230,00 €</b>

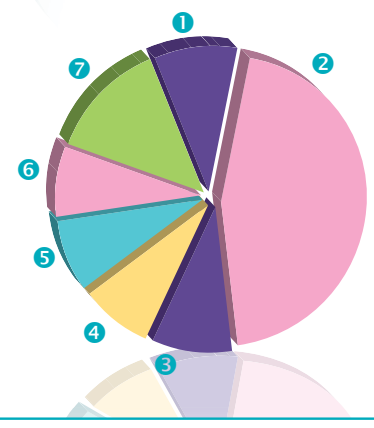
1 ADAPEI	100,00 €
2 Aide à Domicile	540,00 €
3 Arbres et paysages d'Autan	100,00 €
4 FNACA	100,00 €
5 FNATH	100,00 €
6 Les sclérosés en plaque	100,00 €
7 Secours Populaire	150,00 €
<b>Total associations extérieures à Flourens</b>	<b>1 190,00 €</b>

1 CCAS	5 000,00 €
2 Coopérative primaire	256,00 €
3 Coopérative Maternelle	170,00 €
4 Classe de découverte primaire	1 000,00 €
Classe de découverte maternelle	- €
<b>Total CCAS + Coopératives</b>	<b>6 426,00 €</b>

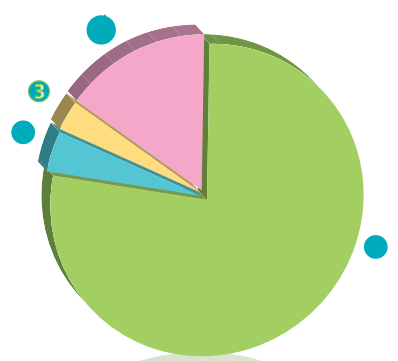
**TOTAL SUBVENTIONS 21 846,00 €**



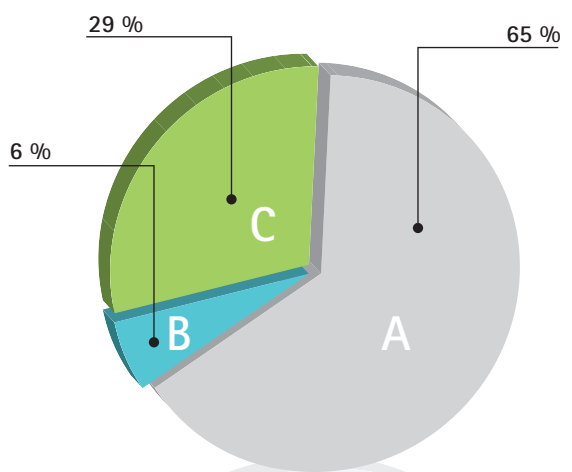
Subventions accordées aux associations de la commune de Flourens en 2011



Subventions accordées aux associations extérieures à la commune de Flourens en 2011



Subventions accordées pour le CCAS et les coopératives de la commune de Flourens pour l'année 2011



		DÉPENSES	RECETTES	SOLDE
Compte administratif	2010	5 424,00 €	5 233,34 €	
	2009		2 443,78 €	
	Total	5 424,00 €	7 677,12 €	2 253,12 €
Budget primitif	2011	7 643,00 €	5 390,00 €	
	2010		2 253,00 €	
	Total	7 643,00 €	7 643,00 €	

## Assainissement

### Situation 2010

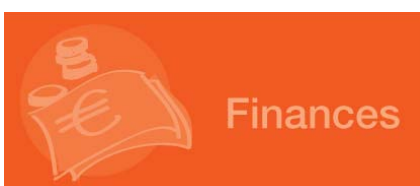
	RECETTES	DÉPENSES
Exploitation	87 435,52 €	70 853,71 €
Titres/mandats émis	36 990,42 €	70 853,71 €
Résultats antérieurs	- €	- €
Reste à réaliser	50 445,10 €	
<b>Total</b>	<b>174 871,04 €</b>	<b>70 853,71 €</b>
Investissement	127 922,35 €	63 995,81 €
Titres/mandats émis	127 922,35 €	14 367,61 €
Résultats antérieurs		- €
Reste à réaliser		49 628,20 €
<b>Total</b>	<b>215 357,87 €</b>	<b>134 849,52 €</b>

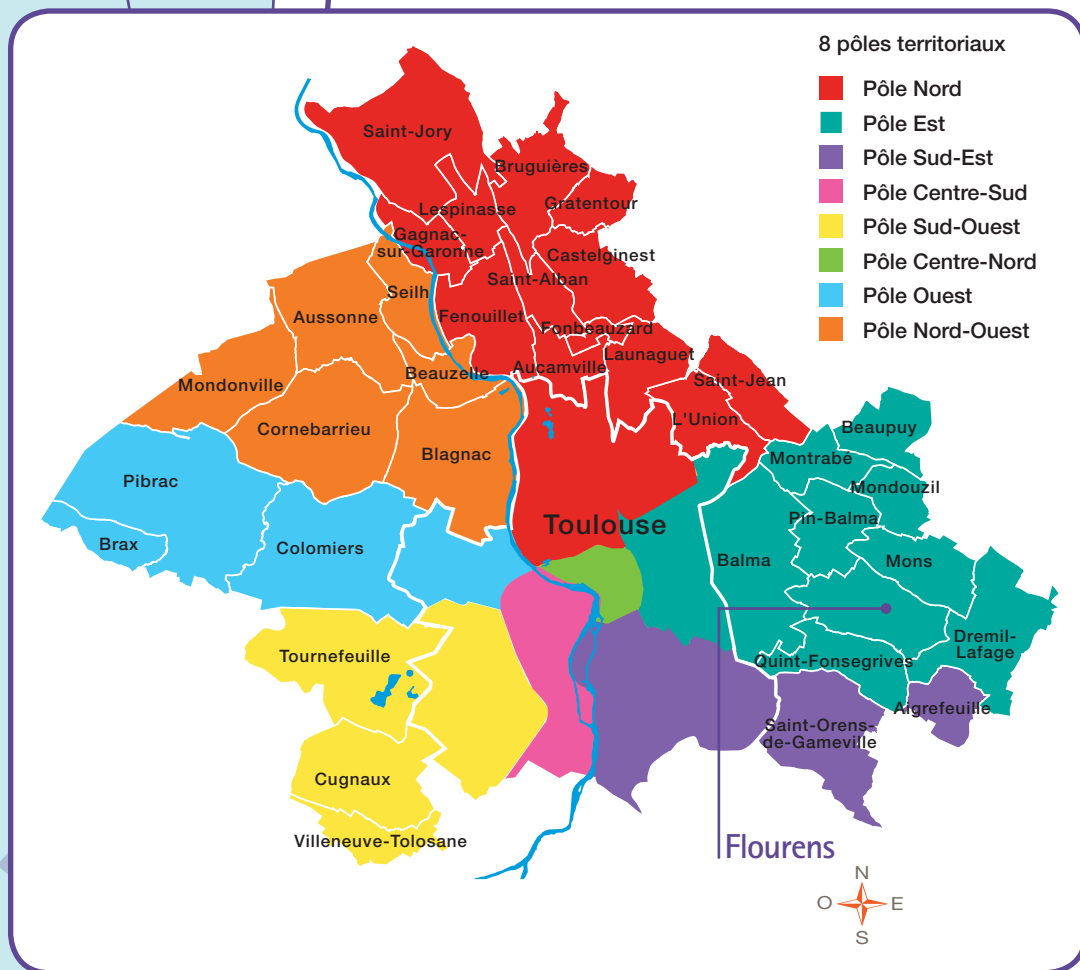
Le solde d'exécution est donc de 80 508,35 €.

L'exercice budgétaire de cette année est donc un peu singulier puisque qu'une partie de nos budgets sont transférés à la CUGT et non vers les divers syndicats auxquels nous adhérons. Pour que chacun puisse se faire une idée du changement que cela amène, nous avons choisi dans les pages suivantes, de vous donner un aperçu de la puissance de la CUGT, tant en

terme de fonctionnement et d'organisation que budgétaire.

Si quelques lecteurs souhaitent davantage d'informations sur la Communauté Urbaine, sachez qu'en Mairie, nous recevons régulièrement des publications des services de la CUGT sur les divers grands projets, le fonctionnement... Ils sont bien évidemment à votre disposition.





Nous sommes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 entrés de plain-pied dans la CUGT. Cela implique des transferts de compétences, de charges financières, mais surtout nous permet de nous projeter dans le futur d'une agglomération qui n'a de cesse de s'étendre et d'accroître son dynamisme économique et industriel.

Afin que chacun puisse progressivement en comprendre les avantages, nous avons choisi d'ouvrir une rubrique « CUGT » dans notre « Regards sur Flourens ». Pour ce numéro, nous vous proposons de voir quelle est son étendue, son fonctionnement et, période de vote des budgets oblige, son budget !

### 37 communes regroupées autour des mêmes priorités

Mémo

37 communes  
123 délégués  
707 295 habitants  
460 km<sup>2</sup>

Dans un souci d'améliorer la proximité vis-à-vis des habitants, les services de la communauté urbaine sont territorialisés en huit pôles.

Le découpage est fondé sur une logique de bassin de vie qui a tenu compte de la sectorisation existante de Toulouse. Le but était de délimiter des zones géographiques pour lesquelles les habitants ont des habitudes et des modes de vie communs et, notamment, empruntent les mêmes axes de transports.

La communauté urbaine a mis en place cette organisation en pôles pour assurer un service public continu et efficace. Elle permet de faire le lien entre la communauté urbaine, les communes et les habitants.

En lien avec les communes, les pôles sont responsables de toutes les actions ou missions au quotidien qui ne justifient pas d'être gérées par le niveau central. Chaque pôle est organisé au-

tour d'un directeur et de trois services :

- administration ;
- travaux/propreté ;
- études et développement urbain et économique.

Les pôles de proximité ne sont pas appelés à remplacer ou à « concurrencer » les mairies. Ils ne sont pas des territoires administratifs supplémentaires mais des territoires d'action où sont appliquées les décisions prises par la communauté urbaine. Hormis les compétences confiées à la communauté urbaine, tous les autres domaines relèvent de la mairie, et c'est là que les habitants continueront prioritairement d'être accueillis.

# Fonctionnement de la communauté urbaine

## Les conférences

- La **Conférence des maires** regroupe les maires de chaque commune. Elle est consultée régulièrement avant chaque décision importante du Conseil.

- La **Conférence de l'exécutif**

Elle se réunit chaque trimestre. Elle regroupe notamment les présidents de commissions. Présidée par Pierre Cohen, elle permet une vision transversale de la politique menée par la communauté urbaine.

Elle valide l'ordre du jour de chaque commission thématique.

C'est là que s'élaborent dans la concertation, les applications concrètes des différentes politiques qui seront mises en œuvre sur le territoire.

Les projets examinés par les commissions sont ensuite soumis au vote du Bureau ou du Conseil de communauté.

- La **réunion de la présidence** composée du président, des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> vice-présidents, du cabinet du président et de la direction générale des services recense, hiérarchise et impulse les grandes politiques de la communauté urbaine. Elle arrête l'ordre du jour de la Conférence de l'exécutif.

## Les commissions thématiques

Le travail des délégués s'exerce au sein de onze commissions thématiques qui correspondent aux diverses compétences exercées par le Grand Toulouse.

## Les assemblées délibérantes

- Le **Conseil de communauté**

Présidée par Pierre Cohen, la communauté urbaine regroupe 123 délégués désignés par les conseils municipaux.

Le conseil de communauté se réunit au moins une fois par trimestre pour examiner et adopter toutes les délibérations qui lui sont soumises.

- Le **Bureau**

Les délégués du Conseil élisent ceux du Bureau. Ce dernier est composé du président, des présidents délégués et de membres. Tous les maires sont membres du Bureau. Il adopte les délibérations relevant de ses attributions, notamment la compétence délibérative est précisée par une délégation expresse du Conseil communautaire.

## Le budget 2011

### Les points forts du budget 2011

Malgré la réforme fiscale et le gel des dotations de l'État, le Grand Toulouse a adopté une programmation ambitieuse de ses investissements :

- 1 milliard d'euros de 2010 à 2014 ;
- dont 254 millions d'euros en 2011.

Le budget traduit les efforts en faveur des transports collectifs, politique qui reste un axe majeur avec 90 millions d'euros versés au SMTC et renforce la coopération intercommunale en élargissant son périmètre et ses compétences.

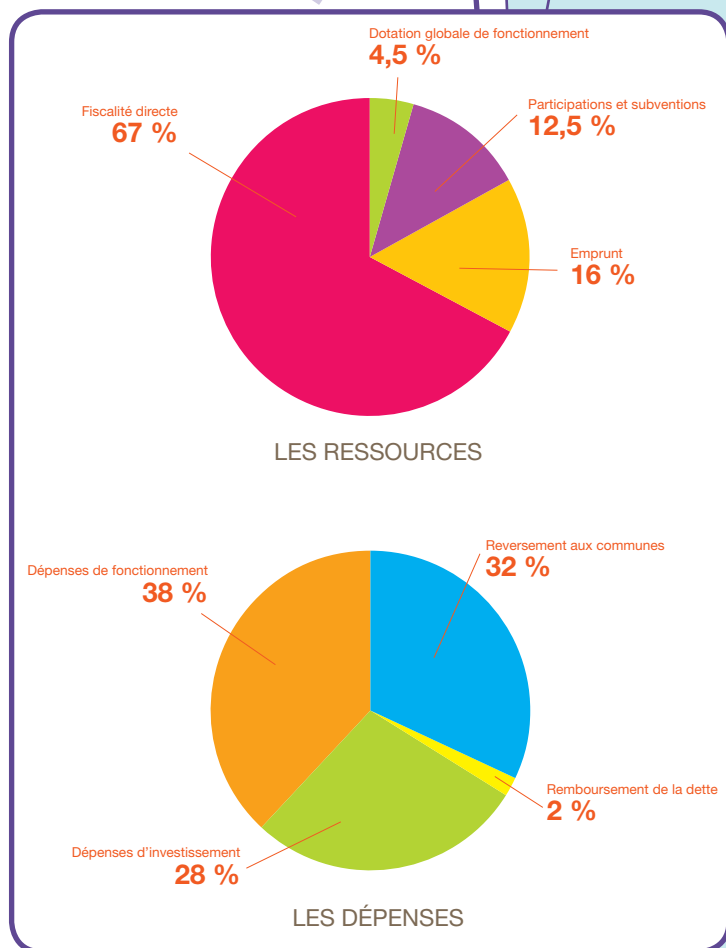
### Description synthétique du budget principal

Les ressources, d'un montant de 904 millions d'euros, sont composées de :

- la fiscalité directe (fiscalité des entreprises, fiscalité des ménages) : 605 millions d'euros ;
- la dotation globale de fonctionnement de l'État : 40 millions d'euros ;
- les participations et subventions (Europe, Conseil général de la Haute-Garonne, Conseil régional Midi-Pyrénées) : 115 millions d'euros ;
- l'emprunt : 144 millions d'euros ;

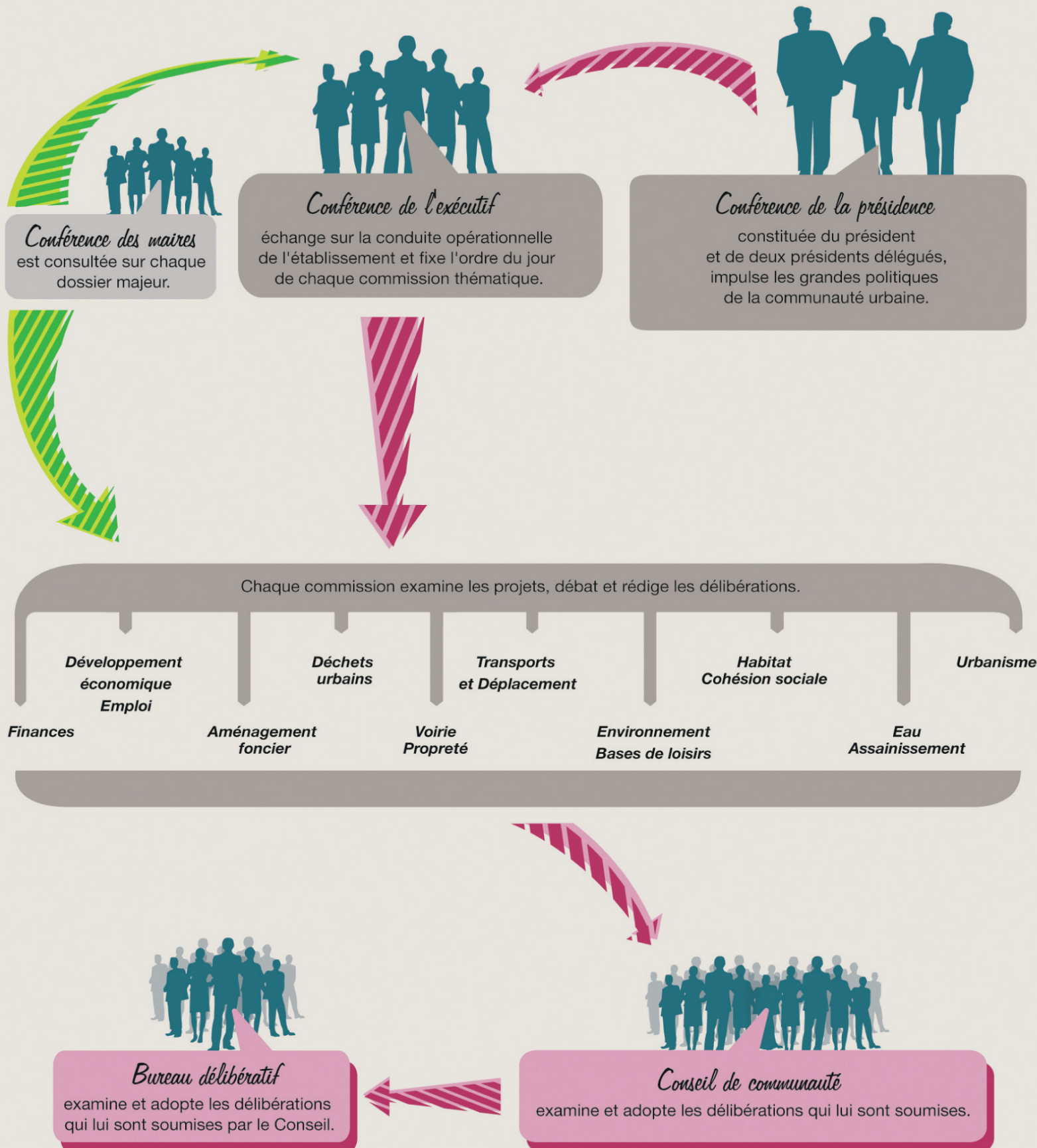
Ces ressources sont employées pour :

- les dépenses d'investissement : 254 millions d'euros ;
- les dépenses de fonctionnement : 349 millions d'euros ;
- les reversements aux communes : 289 millions d'euros ;
- le remboursement de la dette : 14 millions d'euros.





# Comment se prennent les décisions à la communauté urbaine



# Alain NOËL :

## une retraite bien méritée!

C'est le 8 avril dernier que la Municipalité a invité ses collègues de travail (anciens et nouveaux), les élus (anciens et nouveaux), les représentants des associations, ses proches et sa famille à l'occasion du départ à la retraite d'Alain NOËL.

Né le 16 mars 1951, Alain NOËL a fait valoir ses droits à la retraite le 30 avril 2011.

Après une carrière dans le secteur privé, Alain est entré au service technique de la commune le 1<sup>er</sup> octobre 1985 comme « ouvrier professionnel de 1<sup>re</sup> catégorie, stagiaire ». Il fut ensuite titularisé le 1<sup>er</sup> octobre 1986. L'évolution professionnelle de sa carrière l'a amené à être nommé « Agent de maîtrise principal » depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, grade qu'il a gardé jusqu'au 30 avril dernier.

Alain a toujours été reconnu pour son professionnalisme, sa disponibilité, sa fidélité et son amour du travail bien fait.

Il a porté haut les valeurs de qualité de service public et plus que tout il a cultivé tout au long de sa carrière un sentiment fort qui le caractérise : la confiance.

Nombreux étaient ceux qui sont venus partager le verre de l'amitié et fêter avec lui ce départ à la retraite bien méritée.

Toute l'équipe municipale lui souhaite bon vent, bonne retraite et le remercie pour la totalité de son activité au service des administrés, tout au long de sa carrière.



infos  
village

15

Embauche  
de personnel  
communal

Suite à la mutation à la CUGT d'un agent et au départ à la retraite d'un autre, la Municipalité a procédé au recrutement de deux agents pour assurer la continuité du service public au sein du service technique. Après appel à candidature, entretiens et réunions de concertation, nous avons retenu M. Cyril BOIS et M. Benjamin CRIBIER pour rejoindre l'équipe actuelle.

# Rappel des règles et conseils pratiques

## Heures légales pour les travaux de plein air

Les travaux de bricolage ou de jardinage par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- **Les jours ouvrables :**  
de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30 ;
- **Les samedis :**  
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00 ;
- **Les dimanches et jours fériés :**  
de 10 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 00 à 18 h 00.

## Conseils pratiques pour prévenir les vols

- Pour tout fait anormal appelez rapidement les services de gendarmerie ou de police.
- Méfiez-vous des démarcheurs, des faux agents – EDF, poste, etc. : en cas de doute, faites le 17.
- N'hésitez pas à signaler à la police municipale ou à la brigade de gendarmerie.
- Laissez des signes de présence en s'organisant avec un parent ou un voisin pour relever votre courrier et effectuer des visites régulières de votre domicile.
- Veillez à l'entretien de vos haies afin de ne pas gêner le voisinage et surtout pour permettre aux services de police ou gendarmerie de mieux surveiller vos habitations (une haie mal entretenue permet aux cambrioleurs d'opérer en toute tranquillité).



Renseignements

Pour tout renseignement, les services publics de police municipale et de gendarmerie sont à votre disposition pour vous guider dans vos démarches.

- Police municipale de Flourens :  
06 11 08 17 44
- Gendarmerie nationale :  
17



# Atelier Équilibre

L'atelier Equilibre s'est déroulé du 28 janvier au 15 avril 2011. 14 personnes ont participé aux séances de gymnastique adaptée, les vendredis matins, à la salle des fêtes de Flourens.

## Téléassistance 31

Pouvoir vivre chez soi, avec ses habitudes, son voisinage, lorsqu'on est âgé ou handicapé quoi de plus naturel !

Pour favoriser votre maintien à domicile, le Conseil général de la Haute-Garonne met à votre disposition un service gratuit\* : Téléassistance 31.

Grâce à ce dispositif, un simple geste vous permettra d'être écouté, réconforté ou secouru.

Si vous souhaitez obtenir des informations sur le dispositif Téléassistance 31, vous devez contacter le Conseil général au 05 34 33 32 04.

Vous trouverez également des informations pratiques sur le site :

[www.haute-garonne.fr](http://www.haute-garonne.fr)

Enfin, des informations peuvent également vous être communiquées au secrétariat de la mairie.

\* À l'exception du coût des appels vers la centrale d'écoute ou de ceux liés au test hebdomadaire de bon fonctionnement.



Cet atelier était organisé par la municipalité de Flourens, en partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA) Midi Pyrénées Sud et le Comité Départemental de Gymnastique Volontaire. Les séances ont été animées par Stéphanie Lapie, animatrice spécialisée.

« C'est l'apprentissage de gestes inhabituels, qui peuvent aider », « Cela vient en complément de la gym », « C'est à la portée de tous », « C'est dommage que ça se termine » Voilà quelques réflexions recueillies lors du bilan réalisé le 8 avril, en présence de Mme Pujol, Assistante sociale MSA, de Mme Guibal, Conseillère en développement Éducation Physique Gymnastique Volontaire (EPGV) de la Haute Garonne, et des membres de la commission Services à la Personne.

Au-delà de l'apprentissage des gestes qui permettent de développer et d'entretenir l'équilibre, ces ateliers sont aussi des moments de rencontre, d'échanges, l'occasion de créer des liens, de changer juste un peu les habitudes ! Ce bilan apparaît très positif et nous encourage à poursuivre cette démarche.

« C'est l'apprentissage de gestes inhabituels, qui peuvent aider »

Ainsi d'autres ateliers vous seront proposés sur le dernier trimestre 2011, toujours en partenariat avec la MSA :

- « Bien vivre après 60 ans » : déjà présenté lors

de la réunion du 6 décembre 2010, et pour lequel certains d'entre vous se sont déjà inscrits - « Nutrition » : atelier qui traite de l'importance de l'alimentation sur la santé. Il comprend 6 séances au cours desquelles sont abordés différents thèmes autour de l'alimentation. Il est animé par une diététicienne.

Mais aussi, « Pac Eureka » (atelier mémoire), Gym mémoire.

« C'est à la portée de tous »

Des informations détaillées vous seront communiquées ultérieurement afin que vous puissiez appréhender le contenu de ces ateliers, et éventuellement vous inscrire à certains d'entre eux. Vous pourrez également obtenir des informations auprès des membres de la commission Services à la Personne, lors du Forum des Associations, le 10 septembre 2011, à la salle des fêtes de Flourens.

Ces renseignements seront bien sûr disponibles au secrétariat de la mairie.



# Accompagnement été 2011

Nous allons prochainement constituer le registre nominatif, limité à la mise en œuvre du plan d'accompagnement été 2011 (plan de gestion de la canicule).

Sa finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Le suivi du plan d'accompagnement été 2011 est réalisé sur le terrain par le policier municipal et les membres de la Commission Municipale « Services à la Personne », au travers de contacts téléphoniques et de visites ponctuelles à tous ceux ou celles inscrits sur le registre.

Si vous souhaitez vous inscrire, veuillez vous signaler au secrétariat de la mairie ou auprès du policier municipal.

**En période de fortes chaleurs ou de canicule**

**Personne âgée**  
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).
- Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

**Enfant et adulte**  
Je bois beaucoup d'eau et ...

- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.
- Je ne reste pas en plein soleil.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je ne consomme pas d'alcool.
- Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.
- Je prends des nouvelles de mon entourage.

En cas de malaise ou de coup de chaleur, j'appelle le 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)  
<http://www.sante-sports.gouv.fr/canicule/>  
www.meteo.fr ou 32 50 (0,34€/minute)

INDES  
Institut National de Prévention et de Santé

Ministère de la Santé

# Dépistages des cancers

Information concernant les dépistages organisés des cancers en Haute-Garonne.

Nous savons traiter avec un maximum de chance de guérison les petites lésions découvertes par le dépistage. Tous ensemble mobilisons-nous pour que le cancer du sein et le cancer du colon, qui touchent tant de ceux qui nous entourent, soient dépistés le plus précocement possible.

À titre d'information vous trouverez ci-dessous les chiffres du dépistage pour FLOURENS\* :

- Le dépistage du cancer du sein concerne 266 femmes de 50 à 74 ans et 39,84 % y ont participé (campagne 2009-2010)

- Le dépistage du cancer colorectal concerne 572 femmes et hommes de 50 à 74 ans et 6,64 % y ont participé (campagne 2009-2010). Le nombre de personnes de Flourens ayant fait un test de dépistage est en progression.

## Dates Repères

- Mars 2011 : mois du dépistage du cancer du colon ;
- Octobre 2011 : mois de dépistage du cancer du sein.

Informations sur les sites :  
[www.e-cancer.fr/cancer-info](http://www.e-cancer.fr/cancer-info)  
et [ccdcmp.com](http://ccdcmp.com) de la Mairie

\* Informations fournies par DOC31.



# Agenda 21 local

Après 10 jours intensifs sur le terrain puis un travail important d'analyse et de synthèse, le groupe d'étudiants de l'EIP (Ecole d'Ingénieurs de Purpan) a présenté le résultat de ce diagnostic territorial au cours d'une réunion publique le 21 avril à la salle des fêtes.

Le groupe d'étudiants de l'EIP



## Le diagnostic

L'étude s'est déroulée en plusieurs étapes :

- une pré-étude - état des lieux - avec recherche d'informations sur la commune et son contexte ;
- la phase de terrain avec une centaine d'interviews réalisés ;
- une phase d'analyse stratégique ;
- la construction de scénarios prospectifs.

L'enquête proposée par les étudiants était construite sur la base d'un guide semi-directif. Environ cent personnes ont accepté de répondre à cette enquête :

- 20 macro-acteurs (élus, décideurs locaux...);
- 30 acteurs économiques et socioculturels locaux ;
- 50 résidents de la commune.

Les informations obtenues ont été traitées selon 4 thématiques :

1. Territoire, Urbanisme, Transports et Voiries ;
2. Environnement, Cadre de vie et Espaces verts ;
3. Activités, Population et Économie ;
4. Gouvernance, Développement Durable et Agenda 21 Local.

Pour chaque thématique, le ressenti de la population est mis en évidence, en faisant ressortir :

- les atouts ► à valoriser ;
- les faiblesses ► à diminuer ;
- les opportunités ► à saisir ;
- et les menaces ► à éviter.

En fin de présentation, les étudiants ont laissé libre cours à leur imagination en présentant des scénarios prospectifs : Flourens dans 30 ans... des « histoires » pour réagir et mieux orienter les actions à venir...

L'audience a découvert 4 scénarios :

- un scénario vert : « une dynamique verte » ;
- deux scénarii tendanciels : « Flourens, un quartier de Toulouse » et « Au fil de l'eau » ;
- un scénario noir... avec « un monde en crise ».

Le document de présentation et le rapport complet de l'étude sont accessibles sur le site de la municipalité : [www.flourens.fr](http://www.flourens.fr)

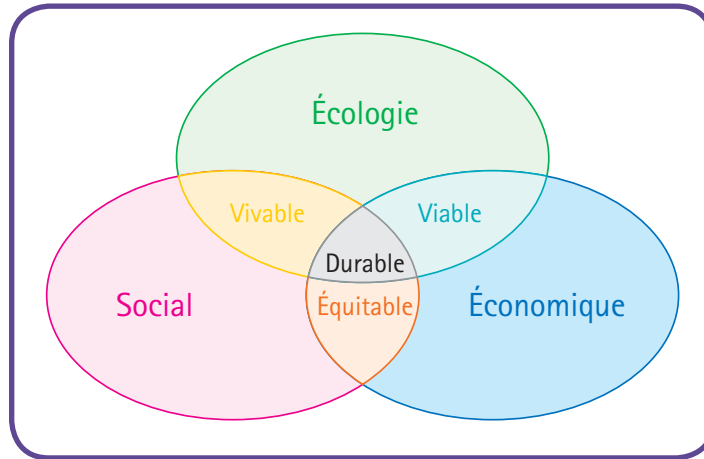


## Et maintenant, comment agir ?

« Les habitants sont « prêts à participer » selon leurs moyens » c'est ce qui ressort de l'enquête menée. Un certain nombre d'entre vous ont déjà manifesté le désir d'apporter leur contribution à cette démarche. La liste reste « ouverte » et vous êtes les bienvenus si vous souhaitez participer (renseignements auprès du secrétariat de la mairie ou à l'adresse [agenda21@flourens.fr](mailto:agenda21@flourens.fr)).

Dans un premier temps, les élus et la commission Agenda 21 (A21) vont définir les grandes orientations de la commune, sur la base du diagnostic réalisé, et en s'appuyant sur les 3 piliers du développement durable :

- Social ;
- Écologie ;
- Économie.



À partir de ces orientations, il faudra, ensemble, définir un plan d'actions à moyen et long terme. Des ateliers seront alors organisés pour réaliser ce travail, en faisant appel à toutes les personnes qui se sont proposées.

Il sera important dans cette démarche de définir ce qu'est le développement durable au sein de notre commune et comment nos actions pourront s'intégrer dans le cadre plus large de la CUGT et des A21 déjà existants dans les structures auxquelles nous appartenons.

### Infos

La commune de Flourens est adhérente au Réseau des villes et territoires durables de Midi-Pyrénées, qui est un réseau de collectivités qui se sont engagées dans des démarches de développement durable. Ce réseau est initié et animé par l'Agence Régionale Pour l'Environnement Midi-Pyrénées (ARPE)

Une économie florissante, innovante, éco-responsable et sociale

La limitation de l'étalement urbain et la protection des terres, des espaces et ressources naturelles et de l'activité agricole

Une solidarité et une vie (inter) communale accrues

**La clé du succès : participation, animation et mise en œuvre du programme A21**

Des modes de déplacements et d'urbanisme en faveur d'une vie quotidienne éco-responsable

Des interactions effectives entre gouvernance et population locale

Un cadre de vie préservé où sont réinventés les modes de consommation



# La biodiversité appliquée

## Néodrynius



La réunion publique organisée par la municipalité et animée par Laurence Arène de la FREDEC a permis de sensibiliser et informer un grand nombre de personnes présentes ce soir là. En 2010 la cicadelle blanche a envahi notre commune de façon remarquable. Pour nous permettre de réguler sa progression 45 nids de Néodrynius ont été implantés.

Néodrynius est le seul prédateur capable de se nourrir exclusivement de larves de cicadelles.

Dès qu'il n'a plus de larves pour se nourrir il meurt. Lors de la pose des nids nous nous sommes rendu compte qu'il y avait déjà des larves de Néodrynius sur notre territoire. Ce qui indique que Néodrynius s'est introduit naturellement, à la suite de la cicadelle blanche.

Le prix du nid est de 45 euros. Le conseil municipal a décidé que la commune prendrait en charge 50 % de son prix, ce qui le ramène à 22,50 euros.

## Hôtels à insectes



Dans le précédent numéro de Regards nous vous informions de la mise en place de deux hôtels à insectes. Cette action a été menée en partenariat par la Commune, l'Ecole Elémentaire et la FREDEC.

La Municipalité a fait réaliser les deux hôtels par l'ESAT du Vignalis. Un hôtel a été installé dans l'école, l'autre sur la rive sud du lac.



Les élèves ont rempli les cases vides de l'hôtel avec de la paille, des pommes de pins, du bois mort, des bambous. Les élèves du cycle 2 (CP et CE1) ont rempli celui situé dans l'école, ceux du cycle 3 (CE2, CM1, CM2) celui situé près du lac. Le remplissage et l'observation ne se sont pas fait au hasard. Monsieur Boivin, entomologue à la FREDEC, a transmis sa passion pour les insectes à nos enfants qui ont pu déjà observer dans les tubes transparents la présence de l'abeille solitaire qui avait déjà fait du miel. Il leur a enseigné l'importance de l'insecte dans notre écosystème.





## Sentier Botanique

Notre sentier botanique, « l'arbre à portée de mains » évolue comme nous l'avions programmé déjà en 2008.

Le 21 avril nous avons inauguré les nouveaux équipements notamment un panneau décrivant l'itinéraire et les particularités rencontrées le long du parcours. Chaque information est décrite en écriture braille.

Pour permettre à tous les publics de profiter de tout ce que recèle le sentier, un audio-guide sera prochainement téléchargeable sur le site Internet de la commune.

Ce sont les enfants de la classe de CM1 qui ont prêté leurs voix pour l'enregistrement d'une partie de l'audio-guide.



de l'ex-fondation Nicolas Hulot, de la Caisse d'Épargne, de la Banque Populaire et bien sûr le Conseil général de la Haute-Garonne qui vient de nous rejoindre sur ce beau projet à destination des personnes ayant un handicap.



Ce projet ne pourrait pas exister sans l'appui technique d'Arbres et Paysages d'Autan, de l'UNADEV, des enseignants. Il ne faut pas oublier le soutien financier du Conseil régional,

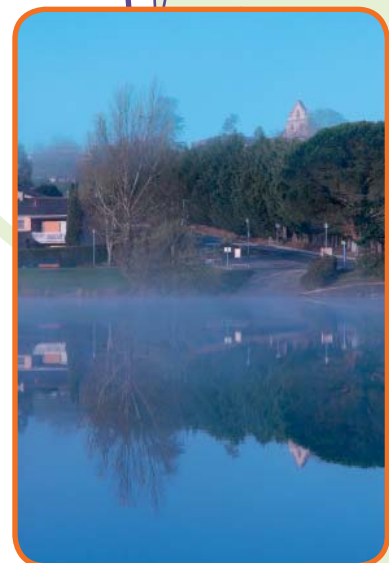


## Chantier international de jeunes

Les trois dernières semaines du mois d'août, nous accueillerons 12 jeunes venant de différents pays.

La commune a passé une convention avec l'association « Jeunesse et Reconstructions », laquelle va encadrer ces jeunes. Les travaux que nous allons leur confier sont l'arrachage de la jussie sur le lac, la construction d'un ponton handipêche, la fabrication et la pose de fascines

sur le ruisseau Garbose qui alimente le lac. Ces fascines auront pour but d'arrêter les sédiments avant qu'ils n'aillent dans le lac. Ces jeunes viennent aussi pour visiter la région et avoir des contacts avec d'autres jeunes de 18 à 25 ans de la commune. Les matinées seront consacrées de 8 h à 12 h aux travaux, le reste de la journée étant consacré aux loisirs et à la découverte.



Crotte, un nouveau sentier piétonnier!



Merveilleux ! nos enfants peuvent faire le tour du lac sans danger. Mais il est interdit de se laisser distraire, certains maîtres peu « attentifs » confondant sentier piétonnier et « crottoir » pour chien...

# Animations passées...

## Caraïbes

« Nous sommes allés voir un spectacle de musique d'Amérique du Sud. Les musiciens venaient de Cuba et de Colombie. La musique était très gaie et entraînante et tous les enfants frappaient dans leurs mains. La danseuse nous a montré les danses de là-bas : salsa et cha-cha. On a même pu danser avec elle ! »

Texte collectif-CP

Après un « Rendez-vous espagnol » et un « Voyage vers les Pays de l'Est », du 16 au 19 mars nous vous avons emmenés aux « Caraïbes ». Dès le mercredi, les murs de la salle des fêtes ont pris les couleurs de Cuba et des Caraïbes avec les aquarelles d'Arlette Fougeras. Le vendredi matin, les enfants des écoles ont découvert le groupe Mestizos qui les a initiés à la musique colombienne au travers des instruments, de la danse et du chant. Le soir, une

cinquantaine de personnes étaient réunies autour de Maxime Vivas, un écrivain né de parents espagnols, venu nous parler des États-Unis et du blocus de Cuba.

Le samedi, les madras de Mme Flower, le stand de l'association France-Cuba avec son artisanat et son café, les livres choisis par la bibliothèque nous faisaient poursuivre notre voyage. Celui-ci s'est clôturé avec le groupe Ricasalsa qui, avec musique et danse a fini le tour des Caraïbes.



## Spectacle musical du vendredi 18 mars 2011 à la salle des fêtes de Flourens



L'école maternelle remercie la municipalité de l'avoir conviée au spectacle musical de la troupe « MESTIZOS ».

Au cours de ce spectacle nous avons écouté des chants espagnols de Colombie et de Cuba et nous avons vu des danses folkloriques telles que la « samba » et le « cha-cha-cha ». Les enfants et adultes ont été initiés aux pas

basiques de ces danses et ont été de véritables acteurs grâce à Clara, la danseuse de la troupe.

De plus, les enfants ont découvert les instruments de percussions utilisés en Colombie : les congas et le guiro appelé aussi « courgette ». Merci encore pour cet agréable moment très convivial pour nous tous !

## Produits et vins du terroir 2011

Comme les éditions précédentes les journées PRODUITS ET VINS DU TERROIR des 16 et 17 avril 2011 furent l'occasion de découvrir toujours et encore de nouvelles spécialités qui ont réjoui nos papilles.

Des producteurs heureux de présenter et de faire découvrir leurs produits, un public retrouvant les goûts authentiques, voici en résumé un week-end (pleinement) gustatif avec le dimanche l'aligot préparé et dégusté sur place.



# Concert de l'Orchestre de Chambre de Toulouse

Le 21 avril, un public nombreux a pu apprécier un grand événement musical dans la salle des fêtes de Flourens offert par le Conseil général de la Haute-Garonne, en présence de Mme Marie-Christine LAFFORGUE, Vice-présidente du Conseil général et représentant M. Pierre Izard, Président du Conseil général.

L'Orchestre de Chambre de Toulouse qui ouvrait la saison avec ce premier concert, dans le cadre de sa tournée départementale, a présenté un programme autour de la musique russe.

Tout d'abord, la sérénade pour cordes de Tchaïkovsky, suivie de variations sur un thème de Tchaïkovsky d'Anton Arensky.

Enfin Chostakovitch, avec une de ses œuvres les plus poignantes, la Symphonie de chambre op110a de.

En effet, arqué par les horreurs de la guerre et des camps, en opposition avec le régime stalinien et n'hésitant pas malgré le danger à braver le pouvoir soviétique, Chostakovitch écrira cette œuvre en hommage aux victimes, à toutes les victimes...

Un concert de très grande qualité par cet orchestre renommé, invité de nombreux festivals en France

et qui se produit sur tous les continents.

La municipalité adresse ses remerciements à M. Pierre IZARD, Président du Conseil général, pour lui avoir permis d'accéder, l'espace d'une soirée, à un concert d'une telle qualité artistique ; à Mme Sylvie CASTRO, responsable de l'ADDA, pour le dynamisme avec lequel elle a porté le projet ainsi qu'à M. Christophe ALLAUX, son assistant, pour que la réalisation soit une réussite.



## À noter sur vos agendas de rentrée

### Deux animations incontournables

• Le FORUM des Associations le 10 septembre 2011 qui vous permettra d'avoir une vision globale du paysage associatif de Flourens et de ses nombreuses et diverses activités culturelles, sportives...

### À ne pas manquer !

• Le FESTIVAL d'AUTOMNE de THÉÂTRE AMATEUR, les 8 et 15 octobre 2011, fêtera ses 10 ans avec un programme original...

### Expos photo

Le 6 novembre 2011, la commission Animation-Culture organise une exposition : photos, peintures, sculptures, ouverte aux flourensoises et flourensois. Pour exposer vos œuvres, vous pouvez contacter la mairie au 05 61 83 60 19 ou par mail à [accueil-mairie@flourens.fr](mailto:accueil-mairie@flourens.fr)

## État Civil

de décembre 2010 à mars 2011

### Naissances

GAUBERT Alanis, Emma, Caroline	13/02/2011
DOLIN Ethan, Arthur	14/03/2011
POUXVIEL Jade, Maëlys	15/03/2011

### Décès

FOUGERE Ostère	26/12/2010
DELPECH Marguerite Marie Louise épouse CHAUPART	06/01/2011
PFAFF Michel, Marcel, Charles	10/01/2011
SANDRO Domenica Carmela épouse TOMASIN	04/03/2011



# Calendrier des Manifestations

Vendredi 10 juin	A.T.A/C.A.J	20 h 30	Belote
Vendredi 17 juin	Écoles	18 h 30	Spectacle
Samedi 18 Juin	Les Colverts	17 h 30	Spectacle de fin d'année
Vendredi 24 Juin	Les Colverts	21 h	Spectacle de danse
Samedi 25 juin	Dose d'Art Scénic	21 h	Spectacle adultes
Dimanche 26 juin	Pétanque	À partir de 10h	Concours
Samedi 2 juillet	École de Musique	15 h	Spectacle 10 ans
Dimanche 3 juillet	Pétanque	À partir de 10h	Concours
Dimanche 10 juillet	A.T.A	12 h	Fête de l'Association
Samedi 10 septembre	Municipalité	10 h à 17 h	Forum des Associations

## Horaires d'été pour la bibliothèque

### À noter :

Pendant les mois de juillet et août, la bibliothèque ouvrira ses portes le mercredi et le samedi MATIN, de 10 h 30 à 12 h 30.

Les horaires habituels (mercredi après-midi 14 h 30-16 h 30) reprendront en septembre.

## Une nouvelle association à Flourens

### L'association Mac Fergus

Cette association, créée en 2009 propose le jeu de rôle comme outil pédagogique et se donne pour objectif de préparer l'enfant à sa vie de jeune adulte citoyen.

La présentation du projet, les objectifs généraux, les temps d'activité sont consultables sur le site Internet de l'association : [www.macfergus.fr](http://www.macfergus.fr)